

Les centres d'information et de conseil sur les aides techniques



L'utilisation d'aides techniques par les personnes en situation de handicap et par les personnes âgées contribue à maintenir ou à améliorer l'autonomie et la qualité de vie de celles-ci.

Une utilisation optimale de ces aides techniques nécessite que les personnes soient **informées et conseillées**, aussi bien sur le choix de l'aide technique que sur son usage.

Les centres d'information et de conseil en aides techniques (CICAT) font partie des dispositifs locaux accompagnant les personnes. Ils délivrent gratuitement et de façon neutre des informations aux personnes, à leurs proches et aux professionnels qui les accompagnent. Les CICAT sont des lieux ressources de proximité sur les aides techniques, les aménagements de logement et les aménagements de véhicule.

Information, conseil et évaluation des besoins en aides techniques

L'information, le conseil et l'évaluation des besoins en aides techniques des personnes ainsi que l'appui aux professionnels du territoire constituent le cœur de l'activité des CICAT.

Les CICAT accueillent tous les usagers pour de l'information et du conseil, sans distinction d'âge, de cause du handicap ou de la perte d'autonomie. Ils peuvent répondre à des questions et à des demandes d'information par téléphone, dans leurs locaux ou dans des points de rencontre divers, lors de salons par exemple. Les CICAT ne proposent ni vente ni location d'aides techniques et s'engagent à l'impartialité de leurs actions. L'information et le conseil qu'ils proposent sont dénués d'enjeux commerciaux.

Les documentalistes des CICAT réalisent une veille sur la compensation technique : aides techniques, aménagement de logement ou de véhicule. Il peut s'agir de veille technologique, de veille réglementaire ou du recensement des ressources et des événements au niveau local ou national (colloques, ateliers, salons...). Les données rassemblées, analysées et organisées sont utilisées dans l'ensemble des actions réalisées par les professionnels des CICAT, notamment l'information et le conseil.

Plusieurs CICAT publient des bulletins d'information qui relaient les dernières nouveautés concernant les aides techniques ainsi que les événements organisés par le CICAT ou par d'autres acteurs locaux. Les particuliers et les professionnels peuvent s'abonner aux lettres d'information proposées.

Le conseil se distingue de l'information et constitue les prémices de l'évaluation. Il est plus ciblé et personnalisé et nécessite de prendre en compte des éléments spécifiques sur la situation de la personne. Il requiert donc un temps d'entretien plus long avec celle-ci. Le conseil et l'information peuvent être proposés aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées, à leurs proches, mais aussi à chaque professionnel qui en ressent le besoin.

Une base de données sur les aides techniques

Hacavie (Nord)

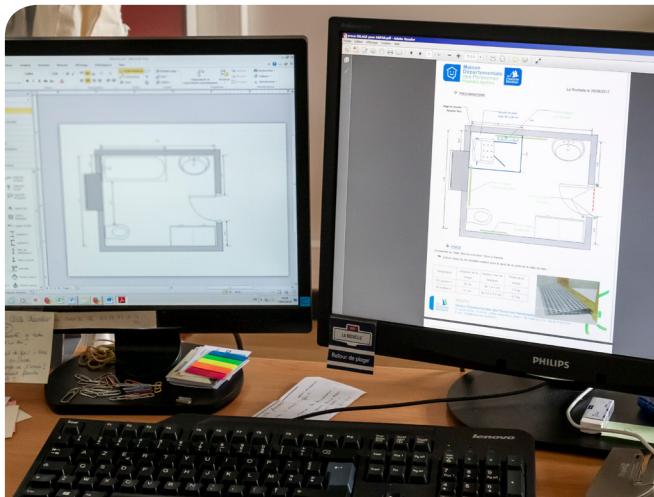
Hacavie a construit et tient à jour la base de données sur les aides techniques, Handicat. Accessible à tous gratuitement sur internet, cette base de données recense près de 8 000 aides techniques.

Il est possible d'effectuer une recherche par activité compensée ou avec une liste de critères dans un formulaire de recherche avancée.

Le site permet aussi de retrouver aisément les noms et les coordonnées des fabricants d'aides techniques et propose des articles sur certains matériels ou des liens vers d'autres sites ressources.

<http://www.handicat.com>





Enfin, les professionnels des CICAT, ergothérapeutes en particulier, effectuent des évaluations des besoins et des préconisations en aides techniques, en aménagements de logement et de véhicule.

Les évaluations peuvent être réalisées dans les locaux du CICAT ou de partenaires, lors de consultations pluridisciplinaires en centre hospitalier par exemple ou lors de visites à domicile. Ces prestations peuvent s'inscrire dans le cadre d'une demande de financement auprès de la MDPH, d'une caisse de retraite, du conseil départemental ou de la conférence des financeurs ou être réalisées en dehors de toute demande d'aide financière.

Des conseils en aides techniques qui m'ont évité des travaux et des frais inutiles

CRICAT (Guadeloupe)

“ J'ai fait appel au CRICAT de Guadeloupe pour qu'il me conseille sur le changement de mes w.-c. dans mon nouveau logement. En effet, j'utilise actuellement des w.-c. standard, sans barre d'appui, et il est très compliqué pour moi qui suis paraplégique de réaliser mes transferts. Je pensais que l'équipe allait me préconiser des w.-c. rehaussés avec barre d'appui. Finalement, l'ergothérapeute m'a proposé de tester un rehausseur de w.-c. avec accoudoirs escamotables. Elle en avait un au sein de la plateforme d'aides techniques. Elle me l'a prêté quinze jours et j'ai pu constater que l'achat de cette aide technique me permettait de faire mes transferts en toute autonomie et sécurité. De plus, cela m'a coûté finalement bien moins cher que ce que je pensais donc je n'ai pas eu besoin d'attendre d'éventuels financements ! ”

Clément L., Le Gosier (971)

En complément des réponses à des questions individuelles, chaque CICAT propose un appui sur la compensation technique aux professionnels de son territoire. La plupart des CICAT organisent et animent des événements à portée départementale, régionale, voire nationale. Le CICAT des Pays de la Loire (Sarthe - 72) prévoit des ateliers de sensibilisation pour les personnes âgées. Escavie (le CICAT d'Île-de-France) propose aux professionnels des MDPH des ateliers de deux jours sur les aides techniques pour les personnes présentant des troubles sensoriels et organise un colloque bisannuel de portée nationale.

Les 6^{es} journées thématiques

CICAT du GIHP Aquitaine (Gironde)

Cette édition s'intitulait « Aides techniques et jeux : faciliter l'accès aux loisirs d'intérieur pour les personnes en situation de handicap ».

Pendant deux jours, elle a permis aux participants de découvrir des jeux dédiés ou adaptés, individuels et collectifs et pour tous les âges au cours d'expositions et d'ateliers. Huit exposants, fournisseurs et ludothèques, ont proposé une gamme de jeux adaptés. En complément, six ateliers thématiques, déclinés selon les possibles difficultés des personnes, ont permis aux visiteurs de tester le matériel en jouant et de profiter des conseils des professionnels. Une journée était réservée aux professionnels, rééducateurs ou animateurs, et une autre aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants.

Sur ces deux jours, le CICAT a accueilli et informé 160 visiteurs en situation de handicap et plus de 200 professionnels.

Catherine SALMON, chef de service au groupement pour l'insertion des personnes handicapées (GIHP) Aquitaine, et Natacha LOVATO, documentaliste au GIHP Aquitaine.

Information, conseil et évaluation des besoins en aides techniques



Des journées d'appui au réseau des professionnels de proximité

L'ÉTAPE, Lattes (Hérault)

Pour répondre aux besoins d'information des professionnels sanitaires et médico-sociaux, notre CICAT organise deux à trois fois par an des journées thématiques d'échange et de démonstration : basse vision, domotique, positionnement assis... sont autant d'exemples de thématiques étudiées. L'objectif est de découvrir les innovations, de permettre des essais de matériels et de faciliter les échanges entre les prescripteurs, les utilisateurs et les fabricants sur un champ précis et dans un environnement neutre. En général, nous sélectionnons six à sept fabricants qui exposent leur matériel et nous accueillons, sur inscription, 80 à 100 professionnels du réseau régional. Pour que ces journées soient interactives et enrichissantes, nous proposons le matin une conférence animée par un référent de la thématique (professeur de médecine, association...) pour lancer les réflexions et le débat. L'après-midi est consacrée à des ateliers animés par les fabricants. En plus d'obtenir des informations techniques, les participants peuvent, lors de ces journées, rencontrer des professionnels d'autres « univers », gériatrique, neurologique, rééducatif, pédiatrique... et échanger sur leurs pratiques en matière d'aides techniques.

Florence GRESSARD, chargée de développement du Pôle autonomie santé de Lattes
et Sébastien BAYOL, ergothérapeute responsable de service au centre communal d'action sociale (CCAS)

Lieux d'accueil et d'information des personnes

Pour remplir ces différentes missions, la plupart des CICAT ont mis en place des centres d'exposition permanente d'aides techniques. Ils permettent aux personnes, à leurs proches et aux professionnels de voir et d'essayer des aides techniques. Certains CICAT proposent des prêts d'aides techniques sur quelques jours ou quelques semaines aux particuliers ou aux professionnels. Le centre d'exposition permanente peut prendre, en tout ou partie, la forme d'un appartement reconstitué. Cette organisation peut faciliter les échanges, permettre des mises en situation et aider la personne à se projeter dans l'utilisation d'une aide technique ou dans la réalisation de travaux. Dans tous les cas, la personne est accueillie et informée par un professionnel spécialisé.

Le CICAT, un interlocuteur nécessaire et précieux

CICAT Pays de la Loire (Sarthe)

“ L'ergothérapeute du CICAT est intervenue à notre domicile pour faire le bilan de nos besoins et nous a fait parvenir un compte-rendu très détaillé. Elle a réalisé des essais du matériel choisi, dont le fauteuil de douche. Une liste des installateurs nous a permis de contacter rapidement un professionnel pour un monte-escalier. Raphaëla nous a conseillés avec douceur, tact, gentillesse et professionnalisme. Elle nous a aidés aussi à orienter nos démarches souvent complexes. Le CICAT est un service précieux, qui rassure et assure ! Merci ! ”

Véronique

La proximité géographique et un réseau de partenaires dense et actif sont deux facteurs clés pour la bonne conduite des missions des CICAT. Pour répondre au besoin de proximité, des CICAT ont mis en place des dispositifs mobiles. Ils sont un moyen de rencontrer les personnes, notamment celles avançant en âge dans un objectif de prévention, pour les sensibiliser à l'intérêt de s'équiper d'aides techniques ou d'aménager leur logement.

Des modalités complémentaires pour informer sur les équipements possibles dans le logement

CRIAS (Rhône)

Le dispositif ELSA (équiper son logement en solutions adaptées) est composé d'un appartement de démonstration, d'expérimentation et de formation d'environ 100 mètres carrés dont toutes les pièces sont aménagées. Il est situé dans le centre de Lyon et a accueilli 515 visiteurs en 2018. Ce dispositif est complété de moyens d'information à distance. Un site web permet une visite virtuelle de l'appartement et l'accès à plusieurs milliers de documents : fiches produits, fiches ressources, vidéos mode d'emploi... Une plateforme de téléconseil est joignable cinq jours par semaine par téléphone, mail, chat en ligne et visiophonie. Enfin, une newsletter consacrée aux technologies et à la compensation de la perte d'autonomie est éditée (lettre Tech'@ctu).

L'appartement sert également de lieu d'animation lors de journées d'information et accueille d'autres associations de personnes vulnérables, notamment pour des formations aux professionnels et aux aidants familiaux qui reproduisent des situations proches des conditions du réel.



Intérieur du Diamantic, CEP-CICAT (Bas-Rhin).

Se déplacer pour informer : deux exemples de dispositifs

Le Centre (Vienne) : Un dispositif mobile pour des actions de proximité

L'Espace Mobile Autonomie permet de faire découvrir des centaines d'aides techniques et de solutions d'aménagement du logement aux familles, aux aidants et aux personnes éloignées des circuits habituels de prévention ou qui ne sont plus dans une démarche active de santé faute de soutien ou d'information (zones rurales, problèmes de mobilité, isolement...). Souple dans sa mise en œuvre et évolutif (stand, conférence...), il peut être utilisé lors de marchés ou de fêtes locales par exemple.

Animé par une équipe d'ergothérapeutes, il permet d'accueillir et d'informer des petits groupes ou des collectifs de plus de 40 personnes. En 2018, l'Espace Mobile Autonomie a touché près de 800 personnes dans 52 villes des départements des Deux-Sèvres (79) et de la Vienne (86).

L'aboutissement de ce projet a été rendu possible par le soutien financier des conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de ces deux départements et de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Centre-Ouest.

Vincent RENOIR, chef de projet à l'association Le Centre et Laurence MENANTEAU, ergothérapeute à l'association Le Centre

Le DiamanTIC : un logement adapté qui se déplace, conçu, construit et géré par le CEP-CICAT (Bas-Rhin)

Le CEP-CICAT a créé le DiamanTIC avec le soutien financier du conseil départemental du Bas-Rhin, la CARSAT Alsace-Moselle, AG2R la Mondiale et l'État. C'est un « appartement mobile et dépliant » utilisé lors des manifestations. Il permet au public de découvrir des possibilités d'aménagements et des aides techniques. Il est également équipé de domotique permettant de gérer les différentes commandes (éclairage, chauffage, alarme) et de programmer des scénarios. En 2018, DiamanTIC a accueilli 735 personnes.



Activités complémentaires développées par les CICAT

La formation, le maintien dans l'emploi, l'appui aux acteurs du logement, l'aide au développement de solutions innovantes sont autant d'activités complémentaires développées par les CICAT à partir de leur expertise sur les aides techniques.

Le travail quotidien de veille, d'information, de conseil et d'évaluation sur les aides techniques et la compensation technique permet aux CICAT de construire une expertise sur ces sujets qu'ils utilisent dans d'autres activités.

Le maintien ou l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap peuvent passer par l'utilisation d'aides techniques ou par l'aménagement du poste de travail. Différents CICAT ont investi ces questions, notamment en lien avec l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Le CICAT d'Île-de-France propose des évaluations et des adaptations du poste de travail. Ces évaluations sont réalisées par une professionnelle ayant une double formation d'ergothérapeute et d'ergonome. Adapatech (35) a quant à lui mis en place un service de prêt d'aides techniques dans le cadre de l'emploi et de la formation professionnelle.

Sur la base de leur expertise et en réponse aux demandes qui leur sont faites, les CICAT animent des formations sur la compensation technique à l'intention des personnes, de leurs proches et des professionnels. Les formations destinées aux professionnels peuvent s'adresser aux prescripteurs et aux préconisateurs des aides techniques, aux professionnels intervenant au quotidien auprès des personnes comme les auxiliaires de vie ou encore aux professionnels du bâtiment.

Les collectivités et les bailleurs sociaux ont des missions tournées vers les publics fragiles, dont les personnes en situation de handicap et les personnes âgées : accessibilité des établissements recevant du public et de la chaîne de déplacement, accueil du public handicapé ou âgé... Dans certains territoires, en réponse à la demande de ces partenaires ou de leur propre initiative, les CICAT travaillent plus spécifiquement sur ces sujets. Le CEP-CICAT a créé un logiciel destiné aux bailleurs sociaux, qui facilite le recensement et la description des logements pour répondre à des besoins spécifiques.

Du conseil en accessibilité pour un parc naturel

CRICAT (Guadeloupe)

Le parc national de Guadeloupe a sollicité l'expertise du CRICAT afin de rendre accessible l'un des sites naturels les plus visités des îles de Guadeloupe : la Cascade aux Écrevisses. L'équipe a ainsi participé au comité de pilotage mis en place et a proposé des croquis pour des aménagements adaptés aux différents types de handicaps. L'ergothérapeute a ensuite suivi la réalisation des travaux afin de s'assurer de leur conformité avec ses préconisations. En parallèle, il a également animé une formation pour le personnel du parc sur l'accueil des personnes en situation de handicap.

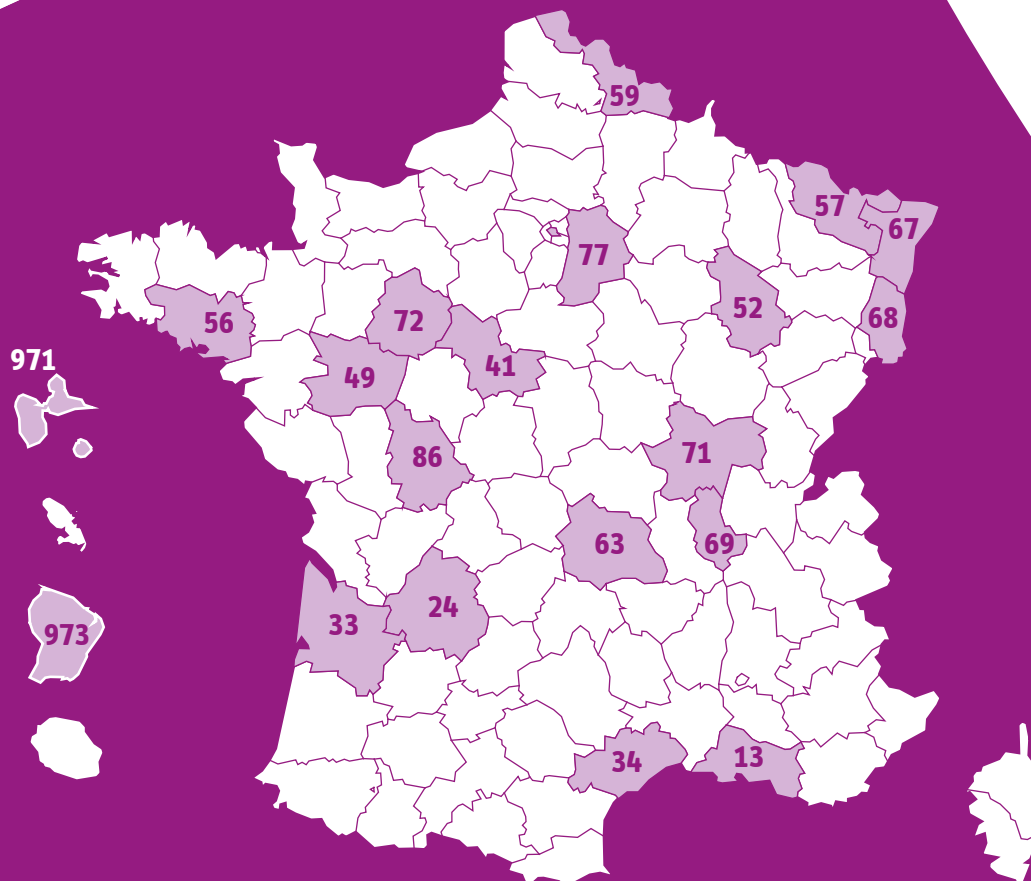
Hypomène GRANDISSON, directeur de l'association guadeloupéenne de soutien aux personnes handicapées (AGSPH), Rosenel CHARLES, technicien du bâtiment, Émilie RUAL, ergothérapeute.

Des compétences variées au sein des CICAT

Les activités centrales des CICAT nécessitent à la fois des compétences de documentaliste et des compétences paramédicales, ergothérapeutiques en particulier. S'y ajoutent des compétences sociales pour l'accompagnement des personnes dans leurs demandes de financement.

En fonction des activités complémentaires développées, les CICAT internalisent des compétences plus spécifiques : ergonomes pour les aménagements de postes de travail, techniciens du bâtiment pour les expertises en accessibilité...

Recensement territorial des CICAT en mai 2019



Les CICAT sont répartis sur l'ensemble du territoire français sans couvrir tous les départements. 21 CICAT sont recensés en juin 2019 sur 20 départements différents.

Ils ont le plus souvent une vocation départementale, mais certains ont une vocation régionale. Les CICAT sont parfois sollicités pour des interventions au-delà de leur périmètre d'origine.

www.cnsa.fr

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

 [@CNSA_actu](https://twitter.com/CNSA_actu)

La CNSA remercie les CICAT
pour leur contribution à la réalisation
de ce dépliant.